

Délibération relative aux

**Ports de commerce de Rochefort et de Tonnay-Charente  
Révision de la tarification (droits de ports et taxes d'outillage)  
pour l'année 2016**

Sur proposition de la commission « Transports et équipement gérés » de la CCIRS du 24 novembre 2015, le Conseil Portuaire réuni le même jour a décidé :

Une augmentation des tarifs (droits de ports et taxes d'outillage) pour les deux ports de **+ 5%** pour 2016 ainsi que des modifications suivantes :

**1 : Droits de port pour Rochefort et Tonnay-Charente**

Rajouter dans les droits de port pour la marchandise : le numéro de nomenclature N.S.T. suivant :

- **57** : Bois en plaquettes ou en particules, sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires
- Débarquement, Embarquement, Transbordement **0.49 € / tonne**

**2 : Tarif outillage Rochefort**

- **2.1.1 : Taxes d'outillage** : modification du titre **Manutention à la benne**, on rajoute : **grappin, pince à bois, autre équipement.**
- **2.1.2** : Modification de la tarification pour la grue **Reggiane n° 3 au crochet comme à la benne** à savoir : **239.39 € / heure**
- **2.1.3** : Enlever la Grue Mantsinen G04 (grue vendue)

**3 : Taxes diverses**

- Stationnement sur terre-pleins de 1<sup>ère</sup> zone de l'outillage privé pour le chargement (sauterelle, convoyeurs, chariots à fourches, remorques, Mafi, etc...) et le débarquement de navires (sauterelles, convoyeurs, chariots à fourche, remorques, Mafi, etc...) **rajouter : «ou pour toute opération utilisant les bords à quai du port»**
- Ainsi qu'au titre : *Chargement ou déchargement* < à 500 T **«ou pour toute opération utilisant les bords à quai du port»**
- Taux horaire indivisible : **30.65 €/HT et non par navire** (il s'agit d'une erreur d'impression)

**L'Assemblée Générale est appelée  
à se prononcer sur cette augmentation**

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 3 décembre 2015, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	27
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	14
Nombre de membres élus présents	20
Nombre de votants	20
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET



Vice-président Secrétaire

Jean-Claude DELAUNE



Président